



Les travailleurs sans papiers de la société ISS luttent pour leur régularisation

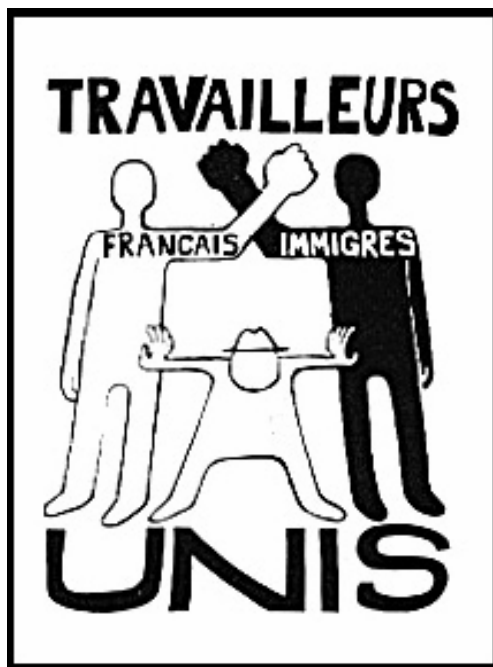
OCCUPATION DE LA SOCIÉTÉ ISS, 78 rue Championnet, Paris 18^e

ISS exploite puis licencie ses salariés sans-papiers. Ils travaillent pour la SECURITE SOCIALE, FRANCE TELEVISION, BANQUE DE FRANCE, ou encore chez CARREFOUR... Par souci d'économie ces entreprises ne sont pas regardantes sur les conditions de travail des salariés de leur sous-traitant. Elles sont donc complices voire responsables !

PRES DE 5 000 SALARIES SANS PAPIERS se sont mis en grève en Ile-de-France et occupent une quarantaine de sites, avec le soutien d'un front syndical et associatif élargi qui dénonce l'exploitation des travailleurs sans papiers et « l'arbitraire préfectoral » dans l'examen des dossiers de régularisation par le travail.

ISS, DEJA OCCUPEE EN OCTOBRE 2008, n'a jamais respecté ses engagements, licenciant ses travailleurs sans papiers après plusieurs années d'exploitation.

LE DIMANCHE 18 OCTOBRE 2009, la Cité des sciences de Paris est occupée une demi journée puis les locaux de l'agence de Paris 12^{ème} pendant 15 jours. La société ISS fait alors appel à des vigiles afin d'expulser les grévistes, en se comportant avec une brutalité extrême. Un camarade fini d'ailleurs à l'hôpital et un autre, Koita Cheickne, en garde à vue. Ne fournissant pas de « garanties de représentation », Koita est incarcéré en attendant son procès. Dans le vaste mouvement des travailleurs sans-papiers qui a lieu depuis le 12 octobre, Koita est le seul à être emprisonné pour faits de grève !



FINALEMENT, KOITA EST REMIS EN LIBERTE APRES 36 JOURS D'INCARCERATION le 2 décembre 2009 sous contrôle judiciaire, et son procès est renvoyé au mois de février prochain. Saisi par ISS, le juge des référés a ordonné l'expulsion de l'ensemble des occupants de l'agence du 12^{ème}.

LES SALARIES CONTINUENT LEUR LUTTE et occupent un des sièges d'ISS, 78 rue Championnet 75018. La solidarité doit se renforcer autour des grévistes d'ISS. Un nouveau référé est en cours.

Nous revendiquons :

- la remise par leur entreprise des documents pour leur régularisation ;
- la réintégration immédiate de tous les salariés licenciés pour défaut de papiers ;
- la régularisation de tous les sans papiers.



Confédération Nationale du Travail
**SYNDICAT DU NETTOYAGE
et des activités annexes**

4 rue de la Martinique - 75018 PARIS Tel : 01.40.34.71.80



Les travailleurs sans papiers de la société ISS luttent pour leur régularisation

OCCUPATION DE LA SOCIÉTÉ ISS, 78 rue Championnet, Paris 18^e

ISS exploite puis licencie ses salariés sans-papiers. Ils travaillent pour la SECURITE SOCIALE, FRANCE TELEVISION, BANQUE DE FRANCE, ou encore chez CARREFOUR... Par souci d'économie ces entreprises ne sont pas regardantes sur les conditions de travail des salariés de leur sous-traitant. Elles sont donc complices voire responsables !

PRES DE 5 000 SALARIES SANS PAPIERS se sont mis en grève en Ile-de-France et occupent une quarantaine de sites, avec le soutien d'un front syndical et associatif élargi qui dénonce l'exploitation des travailleurs sans papiers et « l'arbitraire préfectoral » dans l'examen des dossiers de régularisation par le travail.

ISS, DEJA OCCUPEE EN OCTOBRE 2008, n'a jamais respecté ses engagements, licenciant ses travailleurs sans papiers après plusieurs années d'exploitation.

LE DIMANCHE 18 OCTOBRE 2009, la Cité des sciences de Paris est occupée une demi journée puis les locaux de l'agence de Paris 12^{ème} pendant 15 jours. La société ISS fait alors appel à des vigiles afin d'expulser les grévistes, en se comportant avec une brutalité extrême. Un camarade fini d'ailleurs à l'hôpital et un autre, Koita Cheickne, en garde à vue. Ne fournissant pas de « garanties de représentation », Koita est incarcéré en attendant son procès. Dans le vaste mouvement des travailleurs sans-papiers qui a lieu depuis le 12 octobre, Koita est le seul à être emprisonné pour faits de grève !



FINALEMENT, KOITA EST REMIS EN LIBERTE APRES 36 JOURS D'INCARCERATION le 2 décembre 2009 sous contrôle judiciaire, et son procès est renvoyé au mois de février prochain. Saisi par ISS, le juge des référés a ordonné l'expulsion de l'ensemble des occupants de l'agence du 12^{ème}.

LES SALARIES CONTINUENT LEUR LUTTE et occupent un des sièges d'ISS, 78 rue Championnet 75018. La solidarité doit se renforcer autour des grévistes d'ISS. Un nouveau référé est en cours.

Nous revendiquons :

- la remise par leur entreprise des documents pour leur régularisation ;
- la réintégration immédiate de tous les salariés licenciés pour défaut de papiers ;
- la régularisation de tous les sans papiers.



Confédération Nationale du Travail
**SYNDICAT DU NETTOYAGE
et des activités annexes**

4 rue de la Martinique - 75018 PARIS Tel : 01.40.34.71.80

